

ANNEXE C – RÉPONSES DE SPAC

Adoption du mode d'approvisionnement

- SPAC s'efforce principalement de moderniser l'approvisionnement sous toutes ses formes, et reconnaît que les PPP, de même que d'autres formes novatrices de prestation de services, peuvent s'avérer une approche efficace pour la réalisation de projets d'infrastructure publique qui permet une optimisation des ressources et assure que les Canadiens bénéficient d'une infrastructures de calibre mondial.
- Suite à la dissolution de PPP Canada, chaque ministère est devenu responsable de son propre programme de PPP pour la réalisation de projets. SPAC a donc créé la Direction des stratégies novatrices pour l'exécution de projets afin de favoriser la planification et l'exécution uniformes des projets de PPP et d'offrir aux autres ministères ce service optionnel, moyennant des frais.
- Pour les grands projets d'immobilisations, diverses méthodes d'approvisionnement sont envisagées, notamment les modèles de PPP. En général, ce processus commence par un tri initial tenant compte du bien pour déterminer les options d'approvisionnement offertes au gouvernement qui pourraient être considérées comme viables.